

# Les plages resteront bien fermées jusqu'à nouvel ordre

La pression des élus, parlementaires et acteurs locaux, était forte ces derniers jours pour obtenir une ré-ouverture des plages le 11 mai. Mais à l'issue d'une réunion avec les maires des communes du littoral, la préfète de la Gironde Fabienne Buccio a confirmé la fermeture des plages jusqu'au 1er juin minimum.

Le concept de plage dynamique qui permettrait la reprise des activités sportives individuelles reste à l'étude pour l'après 1er juin.

## Quelques inflexions tout de même:

- A compter du 11 Mai, les bateaux de plaisance pourront à nouveau naviguer sur le Bassin, uniquement au départ des ports
- Les locations saisonnières pourront à nouveau recevoir du public à compter du 11 mai, dans le respect des 100 km de leur domicile. Les campings et hôtels restent quant à eux fermés
- La vente d'huîtres est autorisée dans les cabanes
- Conformément à une décision nationale, les plages et le sentier du littoral restent inaccessibles jusqu'à nouvel ordre